**ORGANISATION THEORIQUE ET PRATIQUE**

FORMATION THEORIQUE

Les cours de code sont dispensés dans les locaux de l’établissement. Se sont des cours collectifs sous forme de séries de 40 questions ou par thèmes de 10 ou 20 questions. Le support utilisé est une télévision. Les élèves sont munis d’un boitier qui leur permet de répondre aux questions et d’enregistrer leurs résultats afin d’optimiser leur suivi.

A la fin de chaque série, une correction est faite soit sur téléviseur soit avec la présence et les explications d’un enseignant qui répondra aux éventuelles interrogations des élèves.

Les cours de code sont dispensés pendant les horaires d’ouverture du bureau, c’est à dire du lundi au jeudi de 15h à 19h et le vendredi de 15h à 18h.

Si un élève ne peut être présent aux séances de code, il a la possibilité de souscrire au PACKWEB. C’est un support internet qui lui permettra d’accéder aux cours et aux tests en ligne.

FORMATION PRATIQUE

Les cours de conduite sont dispensés tous les jours selon les horaires suivants : du lundi au jeudi de 8h à 19h, le vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 14h.

Ils sont entièrement présentiels, individuels et se font en voiture. Nous n’utilisons pas de simulateur.

En début de formation, les leçons de conduite se font sur 1h et lorsque le candidat et l’enseignant le convienne, ces leçons se feront sur 2h.

Déroulement d’une leçon de conduite de 1h (circulaire du 10/10/1991)

Une leçon de conduite se décompose généralement comme suit :

* 5 minutes : définition et présentation des objectifs en se référant au livret d’apprentissage et fiche de suivi de l’élève
* 45 minutes : conduite effective pour la réalisation des objectifs définis et évaluation des acquis
* 5 à 10 minutes ; bilan et commentaires pédagogiques incluant la validation des objectifs et annotations sur le livret d’apprentissage et la fiche de suivi.

CE DOCUMENT EST MIS A DISPOSITION A L’AGENCE